

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CF371

présenté par

Mme Sas, Mme Rousseau, Mme Garin, M. Peytavie, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco,
Mme Chatelain, M. Fournier, M. Iordanoff, M. Julien-Lafferrière, Mme Laernoës, M. Lucas,
Mme Pasquini, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian
et M. Thierry

ARTICLE 6

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article 6 approuve l'annexe A du projet de loi de financement rectificative de la réforme des retraites.

Cette annexe comprend l'ensemble des trajectoires et prévisions macroéconomiques du Gouvernement.

Le groupe Écologiste étant opposé à cette réforme des retraites qui n'est en réalité qu'une réforme des finances publiques, le présent amendement du groupe a pour objet de supprimer de cet article.